

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1912)
Heft: 119

Artikel: Le monument national
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-624219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sie wurde 1862 in Wabern bei Bern geboren, woselbst ihr Vater, ursprünglich aus Westfalen stammend, ein Institut für mikroskopische Präparate gegründet hatte. In früher Jugend schon zeigte sie grosse Neigung und Talent für die Malerei. Mehrere Jahre studierte sie in Berlin im Atelier des Malers Gussow. Hier trat sie auch mit Menzel in Bekanntschaft, der sein Lob über ihre ersten Arbeiten aussprach.

Nicht nur in schweizerischen, sondern auch auf internationalen Ausstellungen fanden ihre Werke, Landschaften und Bildnisse, mitunter auch symbolische oder ins Mythische reichende Bilder, grosse Anerkennung. Eines dieser Bilder, „**Licht und Schatten**“, wurde 1900 in London mit der grossen goldenen Medaille ausgezeichnet.

Seit längerer Zeit lebte Fräulein von Rappard mit ihrer Mutter in Interlaken auf der im Rügen so schön gelegenen, von Kiefern-, Tannen- und Buchenwäldern umringten Villa.

Leider waren die letzten Lebensjahre der Künstlerin trübe. Ihre Gesundheit war eine schlechte und erlaubte ihr keine Arbeit mehr.

Th. D.

Wettbewerb für das Plakat der Landesausstellung.

Das Preisgericht bestand aus den Herren: **von Steiger**, Stadtpräsident, Vorsitzender; **Behrmann**, Direktor des Verkehrsbureaus; **Dr. Locher**, Ausstellungsdirektor; **F. Hodler**, **Welti**, **M. Buri**, **Hartmann** und **Righini**.

- I. Preis (2000 Fr.): **E. Cardinaux**, Bern, „Reiter“.
- II. Preis (1000 Fr.): **E. Renggli**, Luzern, „Aeussi Fändli“, und **O. Baumberger**, Zürich, „Motta“. Ex aequo.
- III. Preis (500 Fr.): **Alfred Marxer**, München, „Die Arbeit“, **Erwin Roth**, Aarau, „Schweiz“, **Jules Courvoisier**, Genf, „Ars longa, vita brevis“, und **A. Gessinger**, Zürich, „Marianne“. Ex aequo.

Ehrenmeldungen: Nrn. 11, „Willkommen“, Verfasser unbekannt; 26, **Jos. Schäfer**, Dresden; 27, Mlle. **E. Billon**; 35, **René Martin**, Morges; 38, **Otto Baumberger**, Zürich; 43, **Wih. Hartung**, Zürich; 46, **Theo Glinz**, St. Gallen; 56, **R. Dürrwang**, Basel; 65, **W. F. Burger**, Zürich; 66, Frau **Dora Hauth**, München; 68, **G. Kaufmann**, Berlin; 96, **A. Naegeli**, Zürich; 121, **C. Balmer**, Aarau; 127, **Ed. Elzingre**, Genève.

Le monument national.

Le 26 novembre 1911, le comité d'initiative pour l'érection d'un monument national s'est réuni à Schwyz, afin de prendre connaissance du nouvel état des choses survenues depuis 1910 et de terminer les travaux préliminaires. Il fut décidé de communiquer à la presse suisse les informations suivantes.

On sait que le jury a choisi, le 22 novembre 1910, parmi les cinq maquettes du concours restreint, le projet de Monsieur R. Kissling, une statue colossale représentant un guerrier en position de combat. On lui accorda la préférence, parce que ce projet est une création plastique de tout premier ordre. Mais les membres du jury ne manquèrent pas de critiquer l'idée trop exclusive exprimée par cette statue, un défaut reconnu au projet. Le guerrier plein d'une force sauvage, symbolise les exploits audacieux et exalte ainsi un côté de la gloire et du génie de la nation suisse. Il ne représente aucunement l'autre manifestation de la vie, celle qui a concilié à la Suisse l'estime universelle: le travail paisible dans le grand domaine de la civilisation. En conséquence, le jury ne proposa le projet pour l'exécution que sous condition de le compléter par des adjonctions architecturales et sculpturales. L'architecture créerait un monument en retrait de la statue, afin d'en élargir la base et d'offrir des surfaces permettant de placer des bas-reliefs. Leur sujet serait tiré de scènes de la civilisation suisse. L'exécution en serait confiée à l'auteur de la maquette „Urschweiz“, Monsieur E. Zimmermann.

Avec la plus vive impatience, on attendit la solution du problème

BIBLIOGRAPHIE

(NB. Die Redaktion übernimmt keine Verpflichtung, andere als die von ihr zur Besprechung verlangten Werke zu rezensieren. Immerhin werden auch unerbetene Bücher nach Möglichkeit besprochen. Wenn die Rezensionen nicht besonders gezeichnet sind, so sind sie redaktionell.)

(NB. La rédaction décline toute obligation de critiquer sous ce titre d'autres livres et publications que ceux qu'elle réclame expressément. Toutefois elle le jera dans la mesure du possible pour tous. Les articles non signés paraissant sous ce titre sont rédactionnels.)

In ihrem Dezemberheft bringt die Münchener Kunstzeitschrift „**Die Kunst**“ (Verlag Bruckmann) einen textlich und illustrativ gleich guten Aufsatz über Ferdinand **Hodler**. Mit tiefem Verständnis zeigt uns der Textverfasser Dr. Haberfeld die Meisterschaft Hodlers in der grossen Linie, in der Monumentalkunst und in der Ideenmalerei.

(Der Bund.)

Dans le numéro du 5 janvier de la revue „**L'Art décoratif**“, dont nous avons parlé précédemment (n° 116), nous trouvons un article particulièrement intéressant et richement illustré sur **Rodolphe Bresdin** par R. de Montesquiou. Il est vraiment incroyable qu'un artiste de pareille valeur soit resté si longtemps inconnu. Son oeuvre, qui se compose essentiellement de gravures et de dessins à la plume, est d'une invention et aussi d'une technique prodigieuses, et le place au rang des grands maîtres du blanc et noir.

Je rappelle à cette occasion les articles que cette même revue a consacrés à **Paul Gaugin**, **Vincent Van Gogh** et **Paul Cézanne**, avec une planche en couleur pour chacun d'eux et de nombreuses reproductions en noir dans le texte.

MITGLIEDER-VERZEICHNIS

LISTE DES MEMBRES

SEKTION AARGAU — SECTION D'ARGOVIE.

Passivmitglied — Membre passif:

Herr Oskar Heller, Notar, Aarau.

SEKTION ZÜRICH — SECTION DE ZURICH.

Austritt — Démission:

Herr Enrico Wassmuth, Livorno. (Membre passif.)

SEKTION PARIS — SECTION DE PARIS.

Adressänderung — Changement d'adresse:

M. Edwin Bucher, statuaire, 31, Rue du Guet, Sèvres (S. et O.), France. (Ci-devant 26, Rue Tabert, Paris.)

SEKTION BERN — SECTION DE BERNE.

Adressänderung — Changement d'adresse:

Herr V. Surbeck, Inselspital, Bern.

M. P. Zehnder, Boulevard Raspail 232, Paris.

ainsi posé: les uns se montraient sceptiques, les autres espéraient un résultat satisfaisant. Malheureusement les espoirs ne devaient pas se réaliser. Dans le courant du mois de mars de cette année, Messieurs Kissling, Gull et Zimmermann, qui s'étaient entendus pour remplir aussi bien que possible les conditions du jury, envoyèrent à Schwyz un nouveau projet. On en distribua de bonnes reproductions photographiques aux membres du jury, en les priant d'exprimer leur opinion. La plupart furent de l'avis que le projet combiné ne répondait pas aux désirs exprimés et que même, abstraction faite de ces désirs, il ne présentait nullement une solution satisfaisante. L'architecture et la sculpture, destinées à compléter un ensemble harmonieux, disparaissaient, en effet, à côté des dimensions gigantesques de la statue principale. De plus, les nouvelles sculptures remplies de figures allégoriques, ne semblaient pas faites pour être aisément comprises par le peuple. Dans la presse, d'un autre côté, des voix énergiques s'étaient fait entendre, remettant en question le choix de cette statue gigantesque. Un monument digne de passer à la posterité ne devait présenter aucun défaut. Or, on objecta que, vue de loin, dans le cadre majestueux des montagnes, cette statue ne produirait qu'un effet mesquin, tandis que, vue de près, elle écraserait par ses proportions colossales. On critiqua enfin la conception même de la statue, qui fut jugée trop peu spéciale à la Suisse; avec quelques changements de détail, on en ferait un monument pour n'importe quelle autre nation.

Ces critiques et observations pouvaient justifier les difficultés presque insurmontables auxquelles se heurterait une seule branche

de l'art prétendant créer, dans l'étroite mesure de ses moyens, un véritable monument national. Si l'art doit rendre l'image exacte d'une nation en l'immortalisant par un monument, il lui faut pénétrer au plus intime de l'âme du peuple. Il s'agit alors de réunir dans un magnifique tableau immédiatement compréhensible, le passé, le présent et l'avenir de cette nation: d'évoquer ce qu'elle était par son génie caractéristique et original, de montrer ce qu'elle est devenue à travers les vicissitudes des temps, de caractériser son rôle au milieu des autres peuples et, enfin, d'esquisser ce qu'elle sera par ses plus nobles et plus hautes aspirations. Pour trouver cette expression, symbole fidèle de la vie d'une nation, il faut le concours efficace de l'architecture, de la peinture et de la sculpture. D'éminents artistes combinant harmonieusement tous ces moyens d'expressions de l'art, sauront réaliser cette sublime tâche.

Le projet „Urschweiz“, présenté dans les deux concours par Monsieur Zimmermann, exige pour son exécution le concours des trois branches de l'art. La faveur populaire lui fut immédiatement acquise. De même, le jury avait exprimé sa satisfaction et aurait pu le proposer pour l'exécution, mais le travail architectural ne lui semblait pas assez approfondie. Le projet combiné de Monsieur Kissling n'ayant pas répondu aux désirs, plusieurs amateurs reportèrent leur attention sur la maquette de Monsieur Zimmermann. Celui-ci se déclara prêt à l'améliorer sous le rapport architectural. De concert avec Monsieur l'architecte Hartmann de St-Moritz, il envoya un nouveau modèle à Schwyz, au courant du mois d'octobre de cette année. Il fut déclaré irréprochable à tous points de vue par des connaisseurs très compétents qui jugèrent que l'exécution serait excellente.

Voici la description du modèle actuel tel qu'il paraîtra après son exécution. Droit devant le spectateur, s'étend une grande place de fêtes parfaitement aménagée, encadrée par des allées d'arbres et ornée de 22 statues. A l'arrière-plan s'élève sur une terrasse majestueuse la statue de la liberté. Derrière elle, on aperçoit un bâtiment grandiose dont les nobles lignes architecturales se développent dans la direction horizontale. Pour abriter la statue, on a creusé dans les flancs de l'édifice central une haute niche ornée d'une mosaïque représentant tout originale l'arbre généalogique de la Confédération. Des bas-reliefs aux ailes du bâtiment illustrent par des compositions magistrales, les grandes batailles décisives de nos guerres de l'indépendance: Morgarten et Sempach. A l'intérieur du bâtiment s'ouvrent des halls spacieux avec des niches. Les peintures des murailles et des plafonds rappellent dans toute la magnificence des couleurs, les moments mémorables de notre histoire et de notre civilisation. La sculpture anime les niches et les corridors avec les bustes et les statues des grands hommes de la patrie. Au milieu de l'édifice, entourées des glorieux trophées de nos victoires nationales, se trouvent de superbes vitrines où sont exposés nos anciens traités d'alliance et les chartes de notre indépendance. De grands arbres détachent le bâtiment des environs, mais son véritable arrière-plan est formé par le groupe imposant des Mythen.

L'idée dominante qui se dégage de l'ensemble signifie: nous honrons dignement nos Pères héroïques, en leur offrant solennellement en sacrifice les fruits les plus beaux et les plus précieux que nous pouvons produire grâce à la liberté. Par là, nous leur témoignons ainsi qu'à nos descendants que nous sommes toujours dignes de jouir de la liberté et de ses biens.

L'impression générale causée par le projet est très favorable. Partout nous rencontrons de la clarté et de l'harmonie, de la grâce et de la dignité, une paisible tranquillité et un charme poétique.

Le comité d'initiative, après mûres réflexions, a volontiers donné son adhésion à ce projet amélioré. A l'unanimité, il a exprimé le désir de le voir proposé pour l'exécution. Tous les documents et projets relatifs au monument furent soumis par le gouvernement du canton de Schwyz au Conseil fédéral en le priant de recommander le projet ci-dessus à l'approbation de la haute Assemblée fédérale. On l'invita de même à prendre toutes les mesures nécessaires pour son exécution.

Il serait désirable, quant à l'ordre des travaux, que jusqu'à l'époque du sixième centenaire de la bataille de Morgarten, l'auteur du projet ait terminé l'aménagement de la place des fêtes, les terrasses et la statue de la liberté, l'édifice et les bas-reliefs. L'ornementation intérieure du bâtiment et l'exécution des statues de la place des fêtes ne seraient confiées que dans les années suivantes aux meilleurs artistes suisses. L'unité du plan adopté et le concours d'éminents artistes nous confirment dans l'opinion que ce monument témoignera pour toujours de l'état florissant des beaux-arts dans notre patrie. Nous exprimons donc le ferme espoir d'assister sous peu à la magnifique réalisation d'une œuvre qui, par sa richesse, son originalité et sa beauté sera un monument de premier ordre, l'honneur et la gloire de toute la nation.

Schwyz, au mois de décembre 1911.

Le Comité d'initiative
pour l'érection d'un monument national.

EXPOSITIONS

Neuchâtel. — IV^e Exposition de la section neuchâteloise de la Société des P. S. et A. S. aux Salles Léopold-Robert du 13 avril au 20 mai 1912.

* * *

Venise. — X^e Exposition des Beaux-Arts de la ville de Venise, du 15 avril au 31 octobre 1912.

* * *

Gand. — Exposition universelle en 1913. Pour la section des Beaux-Arts s'adresser à M. Maurice Boddaert, secrétaire de la Société Royale d'encouragement aux Arts, à Gand, 141, rue des Baguettes.

CONCOURS

NB. Sous ce titre nous publierons dès maintenant tous les Concours venant à la connaissance de la rédaction. Les comités de sections et MM. les membres sont instantanément priés d'informer la rédaction de tous les concours venant à leur connaissance, afin que ces publications soient vraiment de nature à rendre tous les bons services que nous en pouvons attendre.

Concours internationaux d'architecture de la République de l'Uruguay.

Le gouvernement de la République de l'Uruguay ouvre deux concours internationaux ayant pour objet: l'un la construction d'un Palais du Gouvernement à Montevideo, l'autre un projet de plan général de grandes avenues et places publiques dans la même capitale. Le premier concours comportera deux prix, l'un de 50,000, l'autre de 20,000 francs; le second, trois prix de 25,000, 15,000 et 10,000 francs.

Une statue de 550,000 francs au concours.

La République de l'Uruguay fait annoncer par l'Académie des Beaux-Arts, qu'un concours international est ouvert à Montevideo pour ériger une statue équestre au général Artigas. Il s'agit de célébrer le centenaire de la bataille de Las Piedras et l'indépendance de l'Uruguay.

Une somme de 550,000 francs sera mise à la disposition du sculpteur lauréat du concours pour l'érection de ce monument, et des prix importants seront accordés aux projets classés.

AVIS DE LA RÉDACTION

En vue de la nouvelle liste des membres qui paraîtra dans le numéro de mars, nous prions les sections de nous communiquer tout changement non encore annoncé afin d'éviter autant que possible toute erreur ou lacune. Clôture de la rédaction le 20 février.

Nous rappelons aussi à cette occasion, comme cela s'est fait à plusieurs reprises, que le recrutement de membres passifs laisse encore beaucoup à désirer, notamment dans quelques sections et non des plus faibles.

Notre journal est pauvre en nouvelles sur la **vie artistique en Suisse**. Il est impossible au secrétaire central de lire toute la presse quotidienne pour en extraire les notes artistiques éparses; par contre il serait facile à chacun de couper tel ou tel article et de l'envoyer à la Rédaction. Celle-ci en ferait une collection intéressante où elle pourrait puiser pour l'avantage de tous, Th. D.